

REPUBLIQUE DU TCHAD

---\*\*\*---

PRESIDENCE DE TRANSITION

---\*\*\*---

PRIMATURE

---\*\*\*---

MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ET  
DU DESENCLAVEMENT

---\*\*\*---

SECRETARIAT GENERAL

---\*\*\*---

DIRECTION GENERALE DES  
INFRASTRUCTURES DES TRANSPORTS

---\*\*\*---

DIRECTION DES INVESTISSEMENTS  
ROUTIERS

---\*\*\*---

UNITE. TRAVAIL. PROGRES

وحدة عمل تقدم



جمهورية تشاد

---\*\*\*---

رئاسة الفترة الانتقالية

---\*\*\*---

رئاسة الوزراء

---\*\*\*---

وزارة البنية التحتية وفك العزلة

---\*\*\*---

الامانة العامة

---\*\*\*---

الإدارة العامة لمنشآت النقل

---\*\*\*---

إدارة استثمار الطرق

---\*\*\*---

N° 143/PT/PMT/MID/SG/DGIT/DIR/2023

N'Djamena, le

25 جويل 2023

Le Ministre des Infrastructures et  
du Désenclavement

A

Monsieur le Directeur d'Agence de  
l'Entreprise SOGEA SATOM

-N'Djamena-

**Objet :** Mise en demeure

**Réf :** Marché N°41/MIT/SE/SG/DGR/DIR/2011

**Travaux de construction de la route Gassi-Dourbali**

Monsieur le Directeur d'Agence,

Dans le cadre de l'exécution du marché cité en référence dont votre Entreprise est attributaire pour un montant de soixante-quatre milliards sept cent vingt trois millions huit cent quatre-vingt-huit mille cent trente (64 723 888 130) francs CFA TTC et pour **un délai** de trente-deux (32) mois dont **l'avancement global de travaux est de 77,60%, pour un taux financier de 88%, le délai contractuel consommé est de 100%.**

Il est important de rappeler qu'après la réception provisoire partielle des 54km, il a été remarqué sur le linéaire la présence des fissures prématurées sur toute la longueur de la partie bitumée (de PK0+000 au PK54). Il est considéré que ces malfaçons sont causées par la mauvaise mise en œuvre du projet et leur réparation incombe la responsabilité de l'Entreprise. L'État a pu honorer ses engagements des décomptes impayés, jusqu'à nos jours l'Entreprise peine à redémarrer les travaux suspendus depuis le 19 août 2015.

**Aussi, j'ai l'honneur de vous rappeler que (i) l'Ordre de Service (OS) de redémarrage des travaux vous a été notifié le 12 décembre 2022 et (ii) ce projet n'a aucun arriéré de paiement.**

Malheureusement, malgré plusieurs rappels à l'ordre et les engagements pris par vos soins pour le redémarrage du projet, lors des réunions relatives y relatives, il m'a été donné de constater qu'aucun début de reprise des travaux n'est entamée pratiquement sur le terrain, à ce jour. **Face à cette**

situation, et conformément aux dispositions contractuelles, le Maître d'Ouvrage met votre Entreprise en demeure aux fins de prendre toutes les dispositions pour le redémarrage effectif des travaux, dans un délai de vingt-un (21) jours à compter de la date de réception de la présente.

Passé ce délai, je me verrai dans l'obligation de passer à l'étape suivante des mesures coercitives.

Recevez, Monsieur le Directeur d'Agence, l'assurance de notre considération distinguée.



Dr. IDRIS SALEH BACHAR